Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 505

Artikel: Carrières féminines : les professions libérales en Suisse : (suite)

Autor: Bieder, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qui les créa? ou préférez-vous voir le *Vistrafaser* allemand, tissu fabriqué avec une laine artificielle? ou encore les petites merveilles de chapeaux qu'une modiste française crée avec des plumes d'autruche sud-africaines? Voulez-vous admirer les vitraux belges? ou feuilleter les livres de la bibliothèque enfantine belge? ou n'allez-vous pas redevenir enfant dans le *Pavillon des jouets?...*

Mais quand vous aurez vu tout cela, allez un soir à la *Vieille France*, une maisonnette moyenâgeuse à pignons au milieu d'une large place de marché. Car, là-bas, on danse des danses populaires, on chante des chansons populaires, et ainsi sous la douce clarté de la lune s'apaise le tourbillon dans lequel a vécu votre âme au milieu de tous ces gigantesques efforts humains.

E.-Louise Kuhne.

Salaires féminins

Combien peuvent gagner ces fées de la couture, dont l'adresse et le goût maintiennent la suprématie parisienne dans le domaine de la mode?

Mme G. Decaris répond à cette question dans *l'OEuvre*, en citant les salaires établis par la sentence arbitrale du printemps dernier, au moment de l'application de la semaine de quarante heures aux ateliers de la rue de la Paix. Et ce sont des chiffres qui, traduits en notre monnaie suisse, peuvent donner à réfléchir:

Apprentie 1re année	fr. 52.80 (10.55 fr.)	s.	*par semaine*) (avant la récente déval. du fr. français)
» 2me »	71.30 (14.25 fr. s.)		*par semaine*)
« Petite main »	116.15 (23.20)	»	»
« Seconde main » qual.	171.60 (37.15)	»	»
« Première »	228.80 (47.20)	»	»

Donc, le salaire d'une « première main », qui représente la valeur professionnelle la plus haute, qui a parfois quinze ans et plus de métier, n'était ce printemps, à Paris, que de 47 fr. 20 de notre monnaie pour 40 heures de travail. Pas même 1 fr. 20 l'heure pour celles qui créent et qui exécutent ces modèles que s'arrachent à coups de billets de banque les élégantes des deux continents. Et comment est-il possible de vivre honnêtement à Paris, où l'on sait ce que coûte la vie, avec 47 fr. 20 suisses par semaine?...

Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner que ces ouvrières aient demandé une nouvelle augmentation de 10 à 30 %. Tout notre souhait est qu'elles l'aient obtenue — dût le prix des modèles en être relevé, et les élégantes des deux continents en blêmir de dépit sous leur fard.

J. Gueybaud.

Les femmes et la carrière diplomatique

Pour la seconde fois, les Etats-Unis d'Amérique ont désigné une femme comme titulaire d'un poste diplomatique important: Mrs. Florence J. Harrimann vient d'être nommée ministre des Etats-Unis à Oslo.

La première « ministre » américaine a été, on s'en souvient, Mrs. Ruth Bryan Owen, qui a représenté son pays à Copenhague jusqu'au moment de son mariage, l'an dernier, avec un Danois. Mariage qui a fait couler beaucoup d'encre dans les milieux féministes d'outre-Atlantique, où l'on protestait contre le fait que la diplomate américaine eût été amenée à quitter son poste de par son mariage, puisque, vu la loi américaine, celui-ci ne lui faisait pas perdre sa nationalité (comme cela aurait été le cas pour la ressortissante d'un autre pays, le nôtre, par exemple), et que des complications n'étaient donc pas à craindre à cet égard.

Rappelant ces polémiques dans la presse féministe, un de nos confrères s'est demandé avec un peu de malice si c'est pour en éviter le retour que le gouvernement des Etats-Unis a choisi pour le représenter à Oslo une femme d'âge mûr, éliminant ainsi le risque d'enflammer le cœur de séduisants Nordiques? Mais, a-t-on aussitôt fait observer, Mrs. Harrimann est veuve et charmante: qui sait si nous ne la verrons-pas convoler en secondes noces?

Un Parlement de ménagères

„La Chambre économique" d'Estonie

Comme on le sait, l'Estonie est actuellement en train de transformer les bases de sa vie officielle et se prépare à se donner une nouvelle Constitution, dont les lignes générales ont été fixées par une votation populaire en février 1936.

Selon cette conception nouvelle, la population estonienne va être organisée, en ce qui concerne son activité civique, en « Chambres professionnelles », c'est-à-dire que, à côté des deux « Chambres » qui fonctionnent déjà pour l'agriculture d'une part, et pour le commerce et l'industrie de l'autre, de nouvelles « Chambres » ont été créées au cours de cette dernière année pour les ingénieurs, les médecins, les ouvriers, les propriétaires. et que toute une série encore est prévue de ces « Chambres » officiellement reconnues, et dont les représentants participent aux travaux du Parlement. Et, ce qui nous intéresse tout spécialement, c'est qu'une « Chambre professionnelle » spéciale pour les femmes, une « Chambre économique », la première de son espèce dans le monde entier, a été fondée par une loi promulguée en 1935 déjà, l'ouverture solennelle de cette Chambre, qui a éveillé la satisfaction et la sympathie de tous les cercles féminins, ayant eu lieu au printemps de 1936.

Disons tout de suite que la femme estonienne a eu, dès le début de l'indépendance de son pays, la possibilité de travailler librement que lui garantissait la loi. Aussi le réseau des organisations féminines s'est-il de plus en plus resserré, et celles-ci ont-elles acquis une grande importance sur le terrain de l'activité sociale. Et parallèlement à la revendication de droits toujours plus étendus, et au relèvement du niveau général de culture, les organisations féminines n'ont pas cessé de s'occuper activement des questions économiques et ménagères, de la formation ménagère professionnelle; aussi la création d'une « Chambre économique » est-elle considérée comme un grand succès en ce domaine, mais aussi comme une victoire d'ordre moral, la profession de ménagère étant de la sorte reconnue officiellement en Estonie comme une profession de valeur égale aux autres, et les femmes ainsi considérées comme des collaboratrices permanentes à l'activité publique.

Cette Chambre a pour tâche de s'occuper de tout ce qui est en relations plus ou moins étroites avec le foyer et l'économie domestique: puériculture, alimentation, habillement, hygiène, construction, etc., — bref, de toute la vie et l'activité du home dans le sens le plus large de ce mot. Pour développer cette activité, la Chambre peut organiser des cours d'instruction, ouvrir des concours, créer des instituts d'enseignement et d'apprentissage ménager, régler les prix sur le marché, etc. Elle est chargée de protéger les intérêts de l'économie domestique par l'intermédiaire de ses représentants dans l'Administration officielle, et de participer aux travaux des autorités et institutions auprès desquelles sa représentation est prévue. En outre, elle possède le droit d'être consultée sur les projets de lois et de règlements qui touchent à l'économie domestique.

L'activité de la « Chambre économique » n'a encore pu s'étendre que sur une période forcément limitée, mais on lui doit déjà une remarquable initiative: elle a fait de vastes recherches dans tout le pays sur les conditions actuelles d'alimentation, à la suite desquelles de nouvelles tables d'alimentation ont été établies, notamment pour les travailleurs manuels et la jeunesse d'âge scolaire; puis elle s'est occupée de la réglementation des denrées de première nécessité et du marché des matières textiles, dans le sens d'une normalisation et d'une « standardisation » de ces denrées et matières. En outre, un Bureau consultatif économique a été ouvert par ses soins, auprès duquel toutes les ménagères peuvent trouver des renseignements et des avis, ainsi qu'une bibliothèque et une salle de lecture. C'est encore sous sa direction que des causeries par radio sont données toutes les semaines aux ménagères sur des problèmes d'économie domestique.

La Chambre est composée de 50 membres, dont 34 représentent la campagne et 16 les villes. Leur élection s'est faite par l'intermédiaire des deux organisations féminines estoniennes qui groupent les Sociétés intéressées par les questions d'économie domestique à la campagne et dans les villes. A ces 50 membres sont adjointes 10 spécialistes désignées en dehors des organisations. Toutes sont nommées pour une période de 5 ans. La première présidente de la Chambre est la femme de l'actuel Premier Ministre d'Estonie, Mme Linda Fenpalu, bien connue par son activité à la tête de plusieurs organisations féminines. et qui siège aussi, comme représentante de la Chambre économique, à l'Assemblée nationale convoquée pour élaborer la nouvelle Constitution.

Comme on le constatera par ce qui précède, la création de cette Chambre économique ne marque pas seulement une nouvelle époque, au point de vue du mouvement féministe et des organisations féminines. mais se présente aussi comme un événement important au point de vue de la constitution de l'Etat estonien, puisqu'elle crée de nouvelles possibilités d'action et groupe les énergies des Associations féminines dans une activité systématiquement conduite pour le bien du foyer estonien, et dans l'intérêt du pays et du peuple tout entier.

(Communiqué par la délégation estonienne à Genève et librement traduit de l'allemand.)

Carrières féminines

Les professions libérales en Suisse

(Suite) [1]

Sur la carrière de pharmacienne, nous ne présenterons ici que quelques renseignements complémentaires, une requête de la Société suisse de Pharmacie ayant déjà donné l'occasion de renseigner le public sur ce sujet. Il semble que cette carrière passe par une crise grave, due surtout à des modifications internes. Par suite de l'extension de la vente des spécialités, la profession, de scientifique qu'elle était, est devenue nettement commerciale, et souffre en outre de la très grande concurrence que lui font les droguistes.

La requête de la Société suisse de Pharmacie a imputé particulièrement à des femmes propriétaires de pharmacie quelques manquements, mais ceux-ci ne peuvent, ainsi que cette requête le prétendait, avoir contribué à faire baisser le niveau professionnel, vu le nombre proportionnellement petit de pharmaciennes, et ne doivent pas servir de prétextes pour causer du tort au travail féminin; des faits de ce genre peuvent, en effet, se produire aussi bien chez les pharmaciens que chez les pharmaciennes. Toutefois, étant donnée la tension actuelle, il ne faut pas à l'avenir ouvrir de nouvelles pharmacies, sauf cas absolument indispensables, et se tenir sur la réserve jusqu'à ce que la situation se soit éclaircie. Nous déplorons cette nécessité d'autant plus qu'il est indiqué pour une femme de s'établir comme pharmacienne; à côté de son activité commerciale et scientifique, elle peut exercer un véritable service social à l'égard des clients qui viennent volontiers chercher aide et conseil auprès d'elle. Cette profession permet aussi la collaboration de deux époux, tous deux pharmaciens.

Dans cette branche, les places d'assistantes ne sont pas plus difficiles à obtenir que dans la branche médicale, et il faut recommander aux hommes aussi bien qu'aux femmes d'être assistants au début de leur carrière, afin d'acquérir de la pratique et de l'expérience dans les divers domaines de cette profession.

Les jeunes filles qui ont à la fois le goût des sciences naturelles et celui du commerce peuvent, une fois en possession de leur maturité, entreprendre sans trop de risques des études de pharmacie. Cependant, il ne faudrait pas pousser dans cette voie celles qui doivent gagner leur pain le plus rapidement possible.

* * *

On ose à peine prononcer un jugement d'ensemble sur la situation des femmes juristes et économistes: ici encore, cela dépend beaucoup des personnalités, et plus d'une ne doit qu'à elle-même les débouchés de son activité.

Considérons d'abord les possibilités qui s'offrent aux juristes. Le nombre de femmes travaillant à leur compte comme avocates ou notaires est infime comparé à celui des femmes médecins et des pharmaciennes. Vu la forte concurrence contre laquelle elle a lutter dans ce domaine, une femme doit être particulièrement qualifiée pour réussir à percer. Elle doit avoir de la décision, de la présence d'esprit, de l'habileté, et un esprit capable de raisonnement logique rigoureux. La privation du droit de vote est dans cette carrière un gros désavantage: ainsi on confiera moins volontiers à une juriste qu'à un de ses collègues masculins des affaires concernant les entreprises industrielles et commerciales; on choisira rarement une femme pour occuper des postes supérieurs dans des entreprises industrielles; enfin

[1] Voir notre précédent numéro.

Publications reçues

Lucie Bricard-Bazin: *Le berceau d'osier*, roman. Editions « Mariage et Famille », 86, rue de Gergovie, Paris (XIVe.

Nous nous souvenons d'avoir rendu compte dans ces colonnes d'un autre ouvrage signé, lui aussi, par Mme Lucie Bricard, sœur de René Bazin.

Florence jeune fille s'était, comme Reine Léhuédé, l'héroïne du *Berceau d'osier*, éprise pour son malheur en se laissant éblouir; mais la jeune paysanne du dernier roman, dont la Bretagne natale est finement évoquée par l'auteur, expie plus longuement, plus durement que Florence l'illusion fatale. Que les futures jeunes lectrices de ce volume se rassurent toutefois: il s'achève non sans mélancolie, mais sur une note sereine.

M.-L. P.

Le Travail féminin. Une plaquette de 15 pages. En vente à l'Office suisse des Professions féminines. Schanzengraben, 29, Zurich.

Editée par la Commission suisse pour l'étude des conséquences de la crise sur l'activité professionnelle de la femme, cette brochure nous donne tous les renseignements utiles permettant de répondre aux attaques contre le travail salarié des femmes en général, et des femmes mariées en particulier. Le problème du double salaire y est spécialement étudié.

Nous constatons ainsi que, dans l'immense majorité des cas, les femmes travaillent pour gagner leur vie ou celle de leur famille ou de leurs proches. Les exceptions à cette règle sont si rares qu'elles ne justifient en aucun cas des mesures d'exceptions; car ces dernières sont sans influence sur la situation du marché du travail, et surtout elles constituent une grave atteinte aux droits imprescriptibles de l'individu, atteinte incompatible avec les dispositions de la Constitution fédérale.

A. de M.

La Suisse et la Paix. Edité par le Groupement suisse du R. U. P., chemin du Languedoc, 16, Lausanne.

Voilà une brochure qui vient à son heure, car la plupart des gens sont mal informés sur les tendances du Rassemblement Universel pour la Paix, auquel une partie de la presse fait un procès sans merci. Pourtant, aussi longtemps que la Société des Nations subsistera, personne ne saurait attaquer les 4 points du R. U. P. qui fixent solidement son action.

Les auteurs — ils sont au nombre de 14 — répondent aux questions suivantes: Le R. U. P. est-il d'inspiration communiste? Que signifie-t-il pour la Suisse? Quel peut ou doit être le rôle pour la paix des petits Etats, de la Suisse en particulier, de l'Eglise, des ouvriers, des femmes, des jeunes, des médecins?

A. de M.

Capitaine Borer (de la gendarmerie bernoise): *Le problème des accidents et la circulation routière*. Ed. La Baconnière, Boudry. Illustré, 2 fr.

Partant du principe que moins de 5 % des accidents seulement sont dus à la fatalité, au hasard ou à la force majeure, et que plus de 95 % sont dus à des facteurs personnels, l'intéressant petit livre du capitaine Borer apporte ses suggestions pour éviter les accidents, et des documents en partie inédits et très simplement commentés dont chaque usager de la route pourra faire son profit. « Il est temps, dit M. Borer, que cessent les brutales expériences faites sur la route par la faute des hommes. »

La plupart des catastrophes de la voie publique ont trois causes primaires: l'indiscipline, la méconnaissance des prescriptions, la méconnaissance des principes élémentaires de la physique dont les lois régissent les mouvements du véhicule. En nous expliquant ces trois causes, en nous apprenant à les éviter, le capitaine Borer a fait sous une forme claire, aisément compréhensible et convaincante, une œuvre des plus utiles.

J. V.

Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes: *Rapport de la Conférence d'études de Zurich*. 1 brochure de 32 pages, gratuitement distribuée.

Toutes nos lectrices qui ont suivi de près ou de loin les journées si bien réussies de la Conférence d'études de Zurich, comme toutes les féministes qui désirent, tant pour leur propre instruction qu'avec un but de propagande, être au courant des questions discutées dans ces séances, seront heureuses d'apprendre que le rapport complet de cette Conférence vient de sortir de presse sous forme d'une brochure facile à consulter. On y trouvera des résumés et des extraits de tous les discours, exposés et interventions, rédigés dans la langue dans laquelle ils ont été prononcés, le texte *in extenso* et en trois langues des résolutions votées, un résumé très clair en français du travail d'organisation accompli par Miss Heneker, et des résultats obtenus, et enfin des listes de noms et d'adresses qui constituent un précieux répertoire pour toutes celles qui, dans notre pays, sont en contact plus ou moins direct avec le mouvement féministe en Suisse et à l'étranger.

Cette utile brochure n'étant pas mise en vente, on peut s'adresser pour l'obtenir: en Suisse, à Mme Leuch, présidente de l'Association suffragiste suisse, 22, Mousquines, Lausanne, ou à Mlle Gourd, secrétaire générale de l'Alliance Internationale, Crêts de Pregny, Genève. A l'étranger, s'adresser au Bureau central de l'Alliance, 12, Buckingham Palace Road, Londres, S. W. 1.

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, rue Micheli-Du-Crest, 14

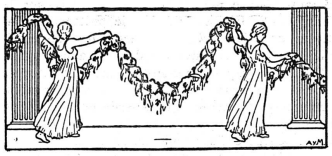

A travers les Sociétés

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Le Club de Jeunesse des Amies de la Jeune Fille cherche, vu l'essor pris par son activité, un local comprenant une chambre pour 50 à 60 personnes, une plus petite pour les cours, et éventuellement une chambre encore pour la directrice, le tout avec possibilité d'utiliser eau et gaz, et disponible le dimanche et 5 fois par semaine dès 14 heures Possibilités financières limitées. Adresser les offres ou signaler les locaux disponibles à Mme Ch. Juilliard, 34, avenue Peschier.

Autour de la Société Coopérative de l'Hôtel Seehof (Hilterfingen, lac de Thoune).

L'Assemblée générale de cette Société, propriétaire de l'hôtel et du restaurant sans alcool bien connus de ce nom, a eu lieu le 26 juin à Hilterfingen, sous la présidence de Mme J. Biberstein (Berne). Les porteurs d'actions, particulièrement nombreuses, adoptèrent tout d'abord les comptes et le rapport présenté par la présidente du Comité, Mme Schupbach, et qui fournirent d'intéressants détails sur les difficultés que rencontre encore actuellement un hôtel qui, d'autre part, jouit d'une clientèle assurée. En dépit des conditions météorologiques déplorables de l'été 1936. le « Seehof » a reçu de nombreux visiteurs, mais dont les séjours n'ont pas augmenté les recettes, ceci en raison de l'abaissement forcé des prix de l'hôtel d'une part, et du renchérissement de la vie, qui commençait à se manifester, d'autre part. Toutefois, le résultat financier, comme le mouvement continuel qui a animé le « Seehof », prouvent combien admirable a été l'activité de la directrice, Mme Herzog, et de ses collaboratrices; et s'il faut renoncer, cette année encore, au payement d'un dividende aux actionnaires, il n'y a nullement lieu d'être pessimiste quant aux résultats de cette entreprise, à laquelle s'intéressent tant de femmes.

Comme on vient de le dire, l'hôtel possède une clientèle nombreuse et fidèle, à laquelle viennent constamment s'ajouter de nouveaux amis et visiteurs, et même tout récemment des clients étrangers, hollandais et anglais. Le mouvement du restaurant sans alcool marque aussi une marche ascendante.

Deux nouveaux membres, Mmes Miller (Soleure) et Kammermann (Berne) ont été élus membres du Conseil de direction de la Société coopérative. L'Assemblée générale a décidé de porter une attention toute spéciale à un fonds, lequel est destiné. selon les statuts, à permettre de prolonger des séjours de repos au « Seehof » à des hôtes dont les propres moyens seraient insuffisants.

A. L. G.

Le Lycéum-Club de La Chaux-de-Fonds dans ses meubles.

La Chaux-de-Fonds a enfin son Club féminin, 4, rue du Parc: deux immenses pièces dans une belle maison, qui, meublées de ce que contenaient des greniers de lycéennes, ont cependant très bon air, d'autant plus qu'une femme antiquaire y expose de jolis meubles anciens, et que des artistes ont prêté des tableaux. Chacune a sa clef, on peut y aller se reposer, lire journaux et livres (quand ce rouage fonctionnera), se faire une tasse de thé; en hiver, des bûches pour les feux de cheminées compléteront un chauffage central bien installé, et l'on peut espérer que chacune s'y plaira. Plusieurs causeries y ont déjà eu lieu, avec projections lumineuses, une séance de musique, etc. *(Corr. part.)*

L'Ecole pour le personnel féminin des Asiles à Vennes (Lausanne)...

...vient de placer les 8 élèves diplômées de sa troisième année d'existence. Le 4me cours, commencé en novembre 1936, qui se terminera en avril 1938, est suivi par 12 élèves. Jusqu'à présent, les élèves sortant de l'école sont immédiatement placées; 32 élèves sont au travail dans 16 asiles. à savoir 10 asiles vaudois. 4 genevois, 1 neuchâtelois et 1 zurichois. Une retraite spirituelle de deux jours, organisée pour les anciennes élèves, a permis aux participantes de se retremper dans l'atmosphère de l'école et de reprendre avec courage leur travail souvent difficile et délicat.

A. DE M.

A la Frauenzentrale de Zurich.

Dans son dernier rapport, la « Centrale » féminine de Zurich rend compte de ses activités extrêmement diverses, si diverses qu'il lui a été impossible de trouver une nouvelle présidente, et que Mlle Fierz, son ancien chef, est toujours encore obligée de venir au secours des secrétaires permanentes et du Comité.

Parmi ces activités, citons: l'Ouvroir de raccommodage pour chômeuses, qui en une année a payé 49.000 fr. de salaires; le local chauffé pour femmes âgées donnant asile à 60 pauvres vieilles femmes; la collecte de fruits et de légumes avant lieu deux fois par semaine, de juin à novembre, et permettant des dons à 500 familles et instituts; le bureau de placement; les cours de culture de petits fruits; la bibliothèque circulante; la journée hebdomadaire de cuisine économique, permettant à chaque participant de verser 50 cent. pour nourrir des chômeurs.

A côté de ces activités pratiques, la Centrale organise des conférences, les « Journées des Femmes zurichoises », la propagande pacifiste. Elle a fait au sujet du prix des denrées de première nécessité des démarches officielles et des propositions bien étudiées. Enfin, elle fait partie de plusieurs Cartels. dont elle exécute certains travaux.

A. DE M.

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

Cette Société a tenu son Assemblée générale le 5 juillet, chez Mlle Grandchamp, à Lausanne, sous la présidence de Mlle M. Daulte, présidente, qui a été réélue, comme tout le Comité.

La Société a créé un « journal parlé » permettant à chaque membre, en quelques minutes, de faire part de ses expériences personnelles. Mlle Dessauges, à propos de l'enseignement libre, a dit les avantages qu'offre un contact étroit entre professeur et élève; puis Mlle Rambert, qui dirige un institut pour enfants retardés ou difficiles, exposa sa méthode d'enseignement, dit comment, avec la collaboration des parents, des directeurs des écoles officielles, parfois des médecins, elle arrive à comprendre et à développer ses élèves.

Pour septembre, la Société prévoit un voyage collectif à Fribourg, avec visite de cette ville sous la conduite de Mme Bennett. Le groupe de Vevey, dirigé par Mme G. Schroeder, organise une exposition-vente où l'on trouvera tout ce qui a rapport à « l'art de la fleur »; une exposition-vente est également prévue à Lausanne pour fin novembre, au Lausanne-Palace.

Pour faciliter les échanges et faire connaître les diverses professions des membres, a été crée un fichier, qui peut être consulté à l'Entr'aide sociale, rue Enning, 1. Le programme des conférences et des concerts sera établi au mois de septembre. Enfin, pour joindre l'utile à l'agréable, dès septembre prochain, les membres se retrouveront, le premier mardi de chaque mois, à la crémerie du Grand-Chêne, Mme Baumgartner. la propriétaire, étant membre de la Société.

S. B.

Comité international féminin pour la paix et le désarmement.

Rappelons les « Groupes d'études » organisés par ce Comité, qui auront lieu à Genève, au Palais Wilson, du 25 août au 2 septembre. Le programme comporte les sujets suivants: *La situation internationale actuelle; Nouveaux efforts pour sortir de l'impasse internationale; Le travail de la S. d. N. et du B. I. T.* Les conférenciers seront des spécialistes, fonctionnaires du Secrétariat de la S. d. N.

Conférences et discussions auront lieu par groupes séparés, en anglais et en français. Actuellement, des représentantes de quatre ou cinq nationalités différentes, ce qui assure un caractère vraiment international à ces rencontres, se sont inscrites pour le groupe de langue anglaise. Pour l'organisation du groupe de langue française, un minimum de 5 inscriptions est demandé.

S'adresser pour tous renseignements au Secrétariat de ce Comité, Palais Wilson, Genève.

M. F.

---

la magistrature lui est fermée, à l'exception des postes de greffiers des tribunaux dans certains cantons. Par contre, la privation du droit de vote ne l'empêchera pas d'occuper des postes supérieurs ou inférieurs dans les administrations cantonales ou fédérales, ainsi que dans les entreprises privées, là où il s'agit de fonctions qui touchent aux problèmes de la formation professionnelle féminine et au marché du travail féminin. Pour ce genre de postes les femmes possédant un grade en sciences économiques semblent aussi bien préparées que les juristes. A l'Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, par exemple, des postes élevés sont occupés par des représentantes de ces deux disciplines. Ces possibilités de placement semblent susceptibles de développement.

Le journalisme aussi peut offrir des débouchés, soit qu'il s'agisse de journalistes indépendantes. soit de collaboratrices régulières à un quotidien.

* * *

Il n'y a pas d'encombrement dans la carrière de théologienne, mais les difficultés que les femmes rencontrent à l'exercer proviennent de la nature même de cette profession et de l'opinion publique. En effet, vu l'autorité que confèrent ces fonctions dans l'Eglise protestante, les fidèles ne sont pas tous gagnés à l'idée de confier sans autre, des charges pastorales aux femmes! Cependant les théologiennes en charge jusqu'à présent (elles étaient 15 en 1932), qui exerçaient une activité comme pasteurs, aides de pasteurs, ou qui s'occupaient de la jeunesse, ont su, au dire de tous les rapports, gagner entièrement la confiance des paroissiens. Le développement de cette profession dépend surtout du travail, du dévouement et de l'humble et patient service individuel de celles qui s'y consacrent.

M. BIEDER.

(La fin au prochain numéro.)

Que lisons-nous ?

Quelques titres de livres nouvellement parus, pour les lectures de vacances

SELMA LAGERLÖF: *Morbacka.* Souvenirs. Avant propos de Lucien Maury. Stock éd. 18 fr. fr.

PEARL BUCK: *L'exilée. Le cœur d'une femme.* Stock éd. 17.50 fr. franç.

ID.: *L'ange combattant. La mission d'un homme.* Stock. éd. 17.50 fr. franç.

ERICH KESTNER: *Trois hommes dans la neige.* Stock éd. 16.50 fr. franç.

VIRGINIA WOOLF: *Les Vagues.* Stock. éd. 27 fr. fr.

MARIA JALEK: *En campant sur l'Alpe.* Stock, éd. 15 fr. franç.

Mme DE GRAMONT: *Mémoires de la Tour Eiffel.* Suite de: *Au temps des Equipages, Les Marronniers en fleurs, Clair de lune et taxi-auto, La Treizième heure.* Grasset. éd. 16.50 fr. franç.

MARIE-ANNE COMNÈNE: *L'homme aux yeux gris.* Nouvelles. Gallimard, éd.

DOUSSIA ERGAZ: *Marie-Laure.* Albin Michel, éd. 15 fr. franç.

LOUISE HERVIEU: *Montsouris.* Réédition. Emile-Paul, édit. 2.40 fr. suisses.

MISS PAULINE, L. TRAVERS: *Mary Poppins.* (Trad. de l'anglais.) Illustré. (150.000 exempl. vendus en quelques mois en Amérique.) 12 fr. franç.

HENRIETTE PSICHARI: *Renan d'après lui-même.* 4 fr. suisses.

MAGDELEINE CHAUMONT: *Les bras vides.* 15 fr. fr.

MARYSE BASTIÉ: *Les ailes ouvertes.* Fasquelle, éd.

PRINCESSE DE CHIMAY: *Madame Tallien.* Plon, éd.

ISABELLE SANDY: *Quand les loups ont faim.* Tallandier, éd.

L'instruction civique des jeunes filles

M. J. Peitrequin, rédacteur à la *Revue* de Lausanne, conseiller communal et député, est un féministe convaincu. Il ne manque jamais une occasion d'affirmer ses convictions et d'appuyer nos revendications. Enseignant l'instruction civique aux cours professionnels, il ne manque pas, chaque année, de demander à une féministe lausannoise d'y parler pendant une heure du suffrage féminin à des jeunes apprenties de 15 à 17 ans.

Dans le rapport sur la gestion de la direction des écoles, qu'il vient de rédiger comme conseiller communal, M. Peitrequin demande que soit donnée aux jeunes filles, pendant la ou les dernières années de l'enseignement primaire, un petit cours simple et pratique portant sur certains éléments d'instruction civique et d'économie publique.

« On est souvent frappé, écrit M. Peitrequin, de l'ignorance totale des femmes pour tout ce qui concerne la vie du pays, sa structure politique et économique et ses principales institutions. Or, beaucoup de femmes doivent aujourd'hui gagner leur vie et se débrouiller seules. »

Cette demande vient appuyer la lettre que le Cartel des Associations féminines vaudoises adressera prochainement au Conseil d'Etat pour lui demander d'instituer un cours d'instruction civique pour les jeunes filles.

S. B.

Achetez votre cuisinière à gaz ou électrique

LE RÊVE

2, ROTISSERIE

Angle Trois-Perdrix - GENÈVE

J. DUBOUCHET

PAS DE SUCCURSALE. FACILITÉS DE PAIEMENT.

Correspondance

A propos du « Label »

Genève, 14 juillet 1937.

Mademoiselle,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu dans le *Mouvement Féministe* du 10 juillet le petit article consacré au « Label » de la Ligue sociale d'Acheteurs. Puis-je formuler à ce sujet une question:

Comment la L. S. A. s'y prend-elle pour déterminer quels sont les articles « dont notre conscience sociale ne nous reprochera pas l'achat»? Quel est son critère des « conditions *normales* de travail et de salaire » ?

Une réponse par l'intermédiaire de votre journal intéresserait, j'en suis sûre, bien d'autres que moi de vos lecteurs. D'avance je vous en remercie en vous priant, etc.

Y. VAN MUYDEN.

Ecoutez à la Radio...

Quatre causeries sur le statut de la femme. organisées par le Conseil International des Femmes, à l'occasion de l'Assemblée de la S. d. N.

Lundi 23 août, Radio-Genève, 18 h. 15: Mme Marguerite Thibert (Bureau International du Travail).

Lundi 30 août. Radio-Genève, 18 h. 15: Miss Mary Mac-Geachy (Secrétariat de la S. d. N.).

Lundi 6 septembre, Radio-Genève. 18 h. 15: Mlle Ant. Quinche, avocate (Lausanne).

Lundi 13 septembre, Radio-Genève. 18 h. 15: Mme Maria Vérone, avocate à la Cour (Paris).

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"

A LUGANO (Fondée en 1896)

(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

The International Suffrage News

(JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: **6 sh. 4,50 fr. suisses**

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

Pour que le „Mouvement Féministe" vive...

Ve liste

Mlle O. P. (Bex)	Fr.	5.—
Mme A. M. (La Chaux-de-Fonds)	»	2.—
Mme W. (Genève)	»	3.—
M. L. B. (Leysin)	»	3.—
Mlle de B. (Morges)	»	5.—
Mlles A. (Le Locle)	»	4.—
Anonyme (Monthey)	»	5.—
Mme E. de R. (Neuchâtel)	»	4.—
Mlle C. P. (Morges)	»	4.—
Total au 15 juillet:	Fr.	35.—
Listes précédentes:	»	935.65
Total:	Fr.	970.65

Nous voilà, grâce à l'appui encourageant de ces 9 nouveaux donateurs, bien près d'atteindre le millier de francs... Y arriverons-nous cet été?... Merci d'avance à tous.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Pour la publicité dans le Mouvement, *s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.*

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

au MONT-SUR-LAUSANNE

(Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront **reconnaissantes**

De leur avoir fait suivre **des cours de cuisine** (théoriques et pratiques).

De leur avoir fait donner **des leçons d'économie domestique :**

a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien.

b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

De de leur avair fait apprendre **les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture.** (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.

Prix modérés

Commencement du cours d'hiver le 1er octobre. Références auprès du Président du Comité de Patronage:

M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne.

Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice: **Mlle Marguerite HORT.**

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE